

TRE... LA LETTRE... LA LETTRE... LA LETTRE... LA LETTRE... LA LETTRE...

A l'appel de la FSPF, un millier de pharmaciens se sont réunis le 27 mars à Paris au Théâtre du Gymnase pour interpellier les candidats à l'élection présidentielle. Un face-à-face sans concessions, histoire de rappeler au personnel politique qu'il faudra, demain, compter avec les officinaux.



PRÉSIDENTIELLE 2007

LES PHARMACIENS S'INVITENT DANS LA CAMPAGNE

Grand oral, la suite. Après avoir répondu à nos questions dans le dernier numéro du *Pharmacien de France* (n°1189), les principaux candidats à l'élection présidentielle étaient invités par la FSPF à venir préciser leurs projets devant les pharmaciens. Le but ? Présenter leurs propositions en faveur du système de soins en France et sur l'évolution des missions des pharmaciens d'officine. C'est donc dans un Théâtre du Gymnase plein à craquer que les émissaires des prétendants à l'Élysée sont venus répondre aux interrogations des officinaux.

Au-delà de l'échéance présidentielle, la Convention s'inscrivait dans une perspective plus large : « Nous souhaitons aujourd'hui et au cours de ces prochains mois, explique Pierre Leportier, président de la FSPF, poser les bases claires de

relations entre la profession et les pouvoirs publics pour les dix ans à venir. Cette Convention est l'occasion de souligner le rôle, le poids et l'enracinement des pharmaciens d'officine dans la société française ». Plus fondamentalement, cette manifestation visait à adresser un signal clair aux décideurs politiques. « *Les pharmaciens d'officine doivent être les véritables acteurs de leur avenir [en étant] les meilleurs alliés des réformes à venir, à condition qu'ils soient traités équitablement et de façon éclairée* », prévient le président de la Fédération.

Paroles de pharmaciens

Confrontés à un Plan médicament qui a déjà fait perdre 160 millions d'euros de marge au réseau



Pierre Leportier,
président de la FSPF

officinal, et aux menaces que fait peser la Commission européenne sur la profession, le moment est donc venu pour la FSPF d'inciter les responsables politiques à prendre position. Arguant de l'application stricte des principes de liberté d'établissement et de circulation des capitaux, la Commission vient en effet de décider de lancer une procédure d'infraction à l'encontre de la France. « *Ceci doit être fortement contesté par nos autorités* », estime Pierre Leportier, qui redoute que soit porté atteinte aux fondamentaux de l'officine que sont le monopole, la répartition et la propriété unipersonnelle.

Alors que les Français plébiscitent à 93 % le rôle du pharmacien (lire pp. 6 et 7), ces acquis semblent menacés. C'est pourquoi, dans le prolongement de la Convention, les présidents départementaux de la FSPF iront à la rencontre des sénateurs et des futurs députés, et leur demanderont de se positionner explicitement par rapport à ces questions et aux missions d'avenir qui pourraient être confiées aux pharmaciens. Comme l'a rappelé en effet Pierre Leportier, « *les pharmaciens d'officine vont - de par leur formation, leur relation à la population et leur implantation - devenir des acteurs incontournables du système de santé* ». Face au choc démographique déjà à l'œuvre, le président de la FSPF insiste sur « *la nécessité de confier aux pharmaciens d'officine de nouvelles missions au service des patients et de la collectivité* ».



sommaire

- Interventions des responsables politiques
- Présidentielle 2007
- Les pharmaciens plébiscités
- L'avenir, c'est le réseau

En ouverture de la Convention, Pierre Leportier a tenu un discours d'intérêt général

L'avenir, c'est le



Pierre Leportier entouré des membres du Bureau national de la FSPF

Soucieux de replacer le pharmacien dans son rôle social, Pierre Leportier a planté quelques jalons dès le début de son discours : « *Nous souhaitons que cette journée vous permette de repartir avec plusieurs convictions, celle de notre rôle, de notre poids et de notre enracinement dans la société* ». En mettant particulièrement l'accent sur les services à la personne, le vieillissement de la population et la crise démographique des professionnels de santé. Attendu que le pharmacien ne bénéficie pas de l'aura médiatique – et du poids politique – des médecins, il s'agissait de présenter les atouts de la profession. En trois mots : proximité, proximité, proximité. « *La pharmacie constitue le premier accès aux soins pour un nombre croissant de patients* », analyse le président de la FSPF. Etant donné qu'un des seuls sujets du domaine de la santé ayant perflué dans la campagne présidentielle est la désertification médicale, le point était digne d'intérêt. Les 23 000 officines et leur répartition territoriale sont à ce titre un atout majeur dans la campagne, et, du coup, Pierre Leportier voit bien la profession s'engager dans plusieurs chantiers : « *Au niveau des politiques de maintien à domicile, nous proposons que le pharmacien puisse assurer, sur prescription médicale, l'organisation et plus*

particulièrement l'observance de traitement des personnes dépendantes en contrepartie d'une rémunération ». Avec les mêmes arguments, la Fédération souhaite que les pharmaciens jouent un rôle accru dans l'accompagnement thérapeutique, en particulier sous l'angle de la sortie de réserve hospitalière. « *Le suivi des pathologies lourdes, comme la prise en charge des pathologies bénignes, ne pourra dans les (...) nombreuses zones de faible densité médicale, s'envisager sans y associer les pharmaciens d'officine* », rappelle Pierre Leportier. Le réseau, toujours le réseau.

Ouvertures vers la personne

Autre axe, plus prospectif mais extrêmement porteur dans les années à venir : les services à la personne. Un gisement de 200 000 nouveaux emplois en 2007, d'après les données de l'Agence nationale des services à la personne : « *Notre profession peut participer au développement de ces services en y apportant son capital de confiance auprès des publics ; sa déontologie, sa vigilance et sa neutralité entre les 11 000 différents intervenants* ». De quoi s'ouvrir quelques portes dans le domaine de l'hospitalisation et du maintien à domicile. C'est pourquoy, « *il va falloir compter avec nous [les pharmaciens, ndlr] pour répondre au plus urgent et*

au plus mal préparé de nos défis collectifs, celui du choc démographique ».

D'emploi, il fut donc aussi question, le sujet étant une préoccupation majeure des Français et des politiques. La pharmacie représente selon le président de la Fédération « *140 000 emplois par notre seule activité* » et risque une comparaison plutôt parlante pour des présidentiables, vu l'actualité chargée dans le domaine : « *Une contraction de cette activité de 10 % représenterait trois fois le plan de suppression d'emplois d'Airbus* ». Un argument de plus pour sortir l'officine de revendications purement sectorielles, qui n'aurait que peu de chances d'intéresser de futurs présidents. Quitte à invoquer, en un clin d'œil plutôt transparent, le risque de « *fracture officinale* » dans l'organisation de l'accès aux médicaments.

pour l'officine, profession souvent méconnue des politiques et des décideurs.

réseau

L'ombre européenne

Relier domaine privé et intérêt collectif, voilà la difficulté lorsqu'on parle de défense professionnelle. Surtout qu'un dossier émergeant obligera la pharmacie d'officine à résoudre cette équation : l'Europe. Et la solution encore une fois viendra peut-être du réseau : « *Le principe d'indivisibilité de la propriété de nos officines a permis de construire, en cinquante ans, par son association aux règles démographiques d'installation, un réseau homogène et de proximité, évolutif et étroitement lié aux besoins sanitaires des territoires* ». Sous-entendu : au moment où la peur s'installe que les services publics – Poste et SNCF, en premier lieu – désertent les campagnes, ne touchez pas aux pharmacies. Même si l'Europe verrait d'un bon œil la loi française s'adapter au droit européen en matière de propriété des officines. « *Il faut mettre à l'abri les pharmaciens des surenchères capitalistiques que l'on peut observer, avec leurs effets néfastes dans certains pays de l'Union* ». Toute la défense des pharmaciens devra s'arquer sur le service

rendu à la collectivité, afin que la Commission européenne, prompt à considérer tout monopole comme un privilège, accède aux arguments des officinaux : « *Etre pharmacien, ce n'est pas choisir d'être assigné à vie, à résidence, en raison de sa situation financière au moment de l'installation. [Le principe d'indivisibilité, ndr] permet la conciliation de nos impératifs de vie privée avec – comme tout un chacun – l'évolution de nos capacités financières.* » Pas sûr que les commissaires européens l'entendent de la même oreille. La bataille technico-

juridique sera certainement longue, et il tiendra beaucoup au prochain gouvernement de la mener avec les pharmaciens, le poids des

décisions politiques étant primordial dans ce genre de démarche. ■

Des actions déployées sur l'ensemble du territoire dans les prochains mois

Les échéances électorales de ce printemps 2007, puis les mesures à venir à l'automne avec la préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008, représentent un enjeu crucial pour les pharmaciens d'officine, un enjeu qui nécessite de se faire entendre par les responsables politiques.

C'est pourquoi une action large sera menée dans l'ensemble des circonscriptions du pays pour sensibiliser les députés, les sénateurs et les candidats aux élections législatives aux propositions de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France sur les grands enjeux de notre système de soins et l'avenir du modèle officinal français.

La FSPF ira également à la rencontre des nouveaux responsables ministériels nommés à l'issue du scrutin présidentiel et ne manquera pas, enfin, d'inviter le futur Président de la République à soutenir les travaux du prochain Congrès annuel de la Fédération prévu à Saint-Malo en octobre 2007.

La FSPF entend œuvrer de concert à la mise en place du futur système de santé et de solidarité qui donnera toute sa place aux pharmaciens d'officine. Il s'agit dès à présent de poser les bases claires sur l'évolution des conditions d'activité de la profession pour les dix ans à venir.

La Fédération s'engage à être une force motrice pour construire l'avenir de l'officine.

Pour toute information complémentaire sur les actions de terrain mises en place dans les prochaines semaines, contactez Dorothée Jullian (djullian@alliantis.fr – 01 44 56 09 57)

Les candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants, interrogés par Pierre-Luc Séguillon lors de la Convention, ont pris des positions fortes face

PRISES DE POSITIONS DES CANDIDATS À LA



Jean-Jacques Jégou, sénateur UDF du Val-de-Marne et maire du Plessis-Trévise

« LE GRAS, C'EST L'HÔPITAL »

Pour Jean-Jacques Jégou, premier intervenant politique de la journée, l'entrée en scène fut difficile face à une assemblée qui attendait François Bayrou de pied ferme. Le sénateur a néanmoins su apprivoiser son auditoire en multipliant les promesses et en se montrant rassurant quant aux acquis de la profession. Face à une assistance particulièrement réactive, il a affirmé que le monopole, « justifié, doit être défendu », qu'en cas de victoire du candidat UDF, il n'y aurait pas d'accès

direct aux médicaments, que les règles de propriété et de répartition démographique des officines seraient maintenues. Selon le porte-parole de François Bayrou, largement applaudi à cette occasion, la rémunération des pharmaciens doit être « revue et diversifiée », avec une rétribution des services rendus, des nouvelles missions qui incombent aux pharmaciens : du développement de l'automédication à la mise en place prochaine du Dossier pharmaceutique. « La marge dégressive lissée doit être revalorisée » et, pour la substitution, « il est normal que les conditions incitatives demeurent », avec un aménagement des marges arrière issues de la loi Dutreil au-delà des 15 % actuels.

Autant ces propositions ont été applaudies, autant les propos de Jean-Jacques Jégou ont soulevé des protestations

lorsqu'il a expliqué qu'il fallait négocier le contenu de la future directive Santé. Interrogé sur les positions de François Bayrou quant à la mise en demeure de la Commission européenne, il a rétorqué : « On a beau être européen, on n'est pas obligé d'être sous le diktat de Bruxelles [...] Il faut que le pharmacien reste majoritaire dans le capital de son officine », s'attirant les huées de l'assemblée. « Tout dépend de qui entre dans le capital », a-t-il tenté de nuancer. La question du financement du système de santé lui a permis de conclure en reprenant l'avantage. « On n'a pas touché au gras. Le gras, c'est l'hôpital. Une nouvelle législature serait l'occasion d'une réforme immédiate de l'hôpital, avec à la clé une dizaine de milliards d'euros à économiser sur cinq ans. »



Intervention vidéo de J-M Le Pen, en présence de Joëlle Melin, sa conseillère Santé

« LIBÉRONS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

L'intervention filmée de Jean-Marie Le Pen, projetée en présence de sa représentante Joëlle Melin a été l'occasion pour le candidat frontiste de défricher des terrains où on ne l'attendait pas, comme la dénonciation de la « mondialisation marchande », thème plutôt propre à l'extrême gauche et aux mouvements altermondialistes. Sa porte-parole Santé a de son côté dénoncé une exploitation politique des comptes de la Sécu : « L'Assurance maladie est

artificiellement déficitaire depuis plusieurs années ». Nous serions selon elle « au bout de la faillite depuis 25 ans ». « On gère toujours la pénurie », a-t-elle estimé, « et le médicament est considéré comme une variable d'ajustement ». Constatant que « 10 % de la population consomme 70 % du budget des soins », Joëlle Melin s'est livrée à un petit calcul : « une surconsommation de 1 % amènerait déjà près d'un milliard d'euros d'économies, il faudra financer de façon incompressible le budget de ces personnes ». Très décomplexé économiquement, malgré les dénonciations de la mondialisation marchande, le parti d'extrême-droite appelle à une « libération des professionnels de santé de la tutelle du conventionnement » et, comme le précisait Jean-Marie Le Pen, dans notre dernier numéro (*Le Pharmacien de France* n°1189), à une abolition de tous les

numerus clausus. Et puisque l'heure est à la dénonciation de l'Europe, Joëlle Melin rappelle que – privilège de l'âge, sans doute – Jean-Marie Le Pen, 79 ans, est le seul candidat à avoir refusé le Traité de Rome. Le FN appelle la France à retrouver sa souveraineté législative, tout en avançant une proposition originale par rapport à ses collègues : pourquoi ne pas adapter la législation des audioprothésistes, très protectrice vis-à-vis de la constitution de chaînes, à celle des pharmaciens ? A méditer pour ceux qui toutefois voudraient voir les génériques disparaître, car il s'agit là d'une des propositions du FN, Joëlle Melin arguant que ces médicaments ne servent qu'une marchandisation de la santé. Jean-Marie Le Pen avait déjà appelé dans notre précédent numéro à l'abandon de la politique de soutien aux génériques. A méditer.

aux pharmaciens d'officine, aux élus et aux représentants de la chaîne du médicament présents.

PRÉSIDENTIELLE OU DE LEURS REPRÉSENTANTS

Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre, sénateur de la Vienne

« VOUS AVEZ UNE CARTE À JOUER »

Venu porter la voix de l'UMP, Jean-Pierre Raffarin a présenté aux pharmaciens un discours généraliste sur la recherche, abordant l'officine sur le versant « *média scientifique, qui parle à la fois le langage du peuple et le langage de la science* », en combinant « *dynamique privée et intérêt public* ». Le sénateur de la Vienne a insisté sur la nécessité de renforcer la dimension entrepreneuriale de la pharmacie d'officine et de préserver les fondamentaux du modèle français. Il a également rappelé que le réseau officiel avait une vraie carte à jouer en matière d'innovation et une place de premier plan comme plate-forme de cohésion sociale. Intervenant derrière l'ancien Premier ministre, Jean-Pierre Door, député du Loiret, dut prendre sur ses épaules le poids d'une année 2006 considérée comme catastrophique par les officinaux,

en reconnaissant que « *la pharmacie a pris de plein fouet le Plan médicament.* » Il a ensuite égrainé le programme de son candidat, Nicolas Sarkozy, et notamment la mise en place d'une franchise annuelle « *modeste* » qui remplacerait l'acte pour chaque consultation médicale, les 18 euros pour les actes lourds et même le forfait hospitalier. Le parlementaire a été bousculé par la salle, en particulier après avoir appelé à rémunérer l'acte pharmaceutique de conseil en plus de « *la distribution de boîtes* ». Par ailleurs, il a réservé sa réponse lorsque Pierre Leportier l'a interpellé sur la préservation du modèle français de la pharmacie : exercice et propriété unipersonnelle... Cela alors même que Nicolas Sarkozy avait assuré les pharmaciens de la sauvegarde de ce système dans le dernier *Pharmacien de France* (n°1189). Jean-Pierre Door a tout de même avancé

un mea culpa de son parti sur les déremboursements, révélant même avoir entendu Xavier Bertrand assurer qu'« *il n'en ferait plus* », en l'absence d'analyse sur les reports de prescription. Il a enfin défendu le bilan d'un « *ministre pas issu de la technocratie mais du terrain* » et d'une politique qui a permis de « *maintenir un système de santé à la française* ». Sous-entendu, si Nicolas Sarkozy venait à être investi, il s'agirait plus pour les pharmaciens de continuité que de rupture, fut-elle tranquille.



Pascal Terrasse, Secrétaire national du Parti socialiste en charge de la santé

« LA SANTÉ DOIT SORTIR DES DIRECTIVES EUROPÉENNES »

Ségolène Royal avait chargé Pascal Terrasse, secrétaire national du PS chargé des questions de Santé, de venir défendre les couleurs de son Pacte présidentiel. Un exercice dont le député de l'Ardèche s'est acquitté en attaquant tout azimut le bilan du gouvernement sortant : « *La réforme de 2004 voulait ramener l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale en 2007. On en est loin ! Or, qui a fait les efforts ? Les assurés sociaux et le secteur du médicament* ». Enumérant les « *défis sanitaires nouveaux* » que doit relever le système de santé, le député de l'Ardèche a dénoncé un Ondam « *pas sérieux* », avant de pronostiquer : « *On sait que les dépenses d'Assurance maladie vont déraiper et que le Comité d'alerte va se déclencher après les élections* ».

Il a également confirmé l'intention de la candidate socialiste de ne rien changer

aux règles relatives au monopole de dispensation, à la répartition des officines, et à la règle de la propriété unipersonnelle. En revanche, il a proposé aux pharmaciens de revoir leur mode de rémunération afin de rétribuer des actes de prévention, de promotion de la santé, de lutte contre la iatrogénie : « *En plus de la marge, il faut trouver un moyen de rémunérer cette vigilance apportée à la dispensation du médicament* ». En matière de vigilance, les ventes de médicaments sur Internet inquiètent le parti socialiste, qui en appelle à un contrôle des fournisseurs d'accès à Internet et à un renforcement des effectifs de la douane volante. Interrogé sur le débat relatif à la médication officinale, Pascal Terrasse s'est voulu prudent : « *Si demain on doit aller vers des dispositifs d'automédication, on doit d'abord en définir les contenus, et*

ça ne doit en aucun cas représenter un motif de déremboursement ». Enfin, l'émissaire de Ségolène Royal a tenu à rassurer les pharmaciens sur la question de l'ingérence européenne dans les questions d'organisation de la santé. « *Comme la culture, la santé doit sortir des grandes directives européennes* », a déclaré cet ancien opposant au traité constitutionnel sur l'UE, navré de constater la perte d'influence de la France au sein d'une Europe élargie à 25.



Quelle représentation la population française a-t-elle des pharmaciens ? Comment leurs missions pourraient elles évoluer ?

Les officinaux plébisc

« **U**ne très forte inquiétude quant au système de santé, une très forte confiance à votre égard. » Voilà, résumé par Brice Teinturier, directeur général adjoint de TNS Sofres, les principaux enseignements de l'enquête réalisée les 21 et 22 février dernier auprès d'un échantillon de 1046 personnes.

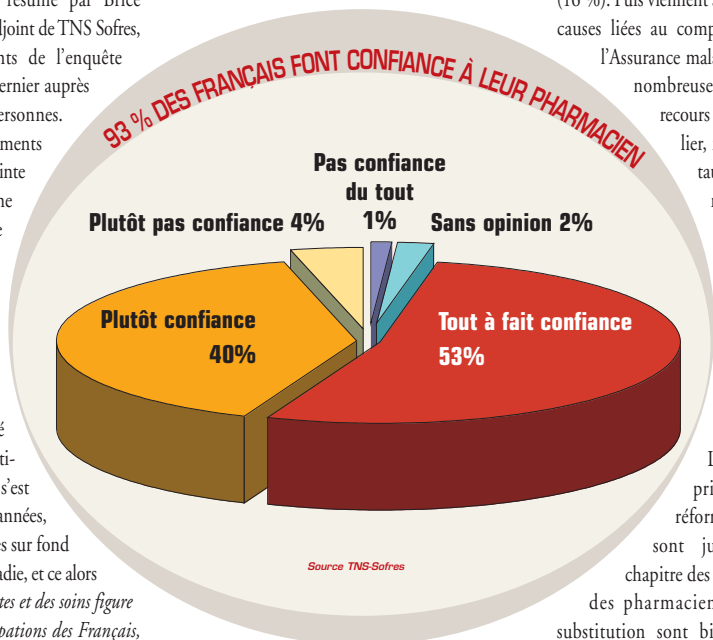
Ce sondage révèle deux sentiments majoritaires : d'une part, la crainte quant à l'évolution du système de santé « à la française » ; de l'autre, une image très positive du rôle des officinaux.

En préambule, le sondage portait sur la perception du système de soins et son évolution. Une grosse moitié (55 %) des sondés ont le sentiment que le système de soins s'est plutôt détérioré ces dernières années, malgré des avancées reconnues sur fond de réforme de l'Assurance maladie, et ce alors que « le financement des retraites et des soins figure au troisième rang des préoccupations des Français, devant le pouvoir d'achat et l'insécurité », précise Brice Teinturier. « Le système est bon, mais perverti par l'usage qu'on en fait », nuance-t-il. C'est la

question du coût des médicaments et de leur prise en charge qui fait le plus débat. Parmi les différentes

leur consommation excessive (30 % des sondés) ou du coût de plus en plus élevé des traitements (16 %). Puis viennent à des niveaux moindres, des causes liées au comportement des usagers de

l'Assurance maladie (arrêts de travail, trop nombreuses visites chez le médecin, recours excessif au système hospitalier, mauvaise gestion des hôpitaux...). Soit une large reconnaissance de la responsabilité des bénéficiaires de la Sécurité sociale dans le creusement de son déficit.



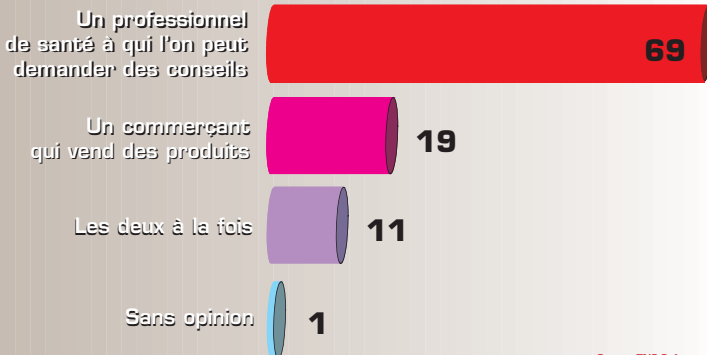
Projections pessimistes

La plupart des mesures prises dans le cadre de la réforme de l'Assurance maladie sont jugées positivement. Au chapitre de services et des prérogatives des pharmaciens, la carte Vitale et la substitution sont bien perçues, la première bénéficiant d'une image "plutôt favorable" pour 93 % des interrogés. Cette proportion s'élève à 80 % pour la généralisation des génériques. Par contre, elle tombe à 56 % pour le médecin traitant et à 29 % pour les remboursements. Il ressort de cette enquête que, contrairement aux réformes de la carte Vitale et au médecin traitant, qui suscitent peu de clivages, le niveau d'études influe sur la perception des génériques et des remboursements. Un paradoxe, pour une réforme qui permet d'obtenir des médicaments à moindre coût. Si les mesures prises dans le cadre de la réforme de l'Assurance maladie sont globalement approuvées, 56 % des sondés se disent pessimistes sur l'avenir du système de santé en France.

Les pharmaciens échappent totalement à ce tableau plutôt sombre. A contrario, la profession suscite un « résultat éminemment positif », souligne Fabienne Simon, du département Stratégies

UN PHARMACIEN CONSEILLER PLUS QUE COMMERÇANT

Pour vous, un pharmacien, c'est plutôt...

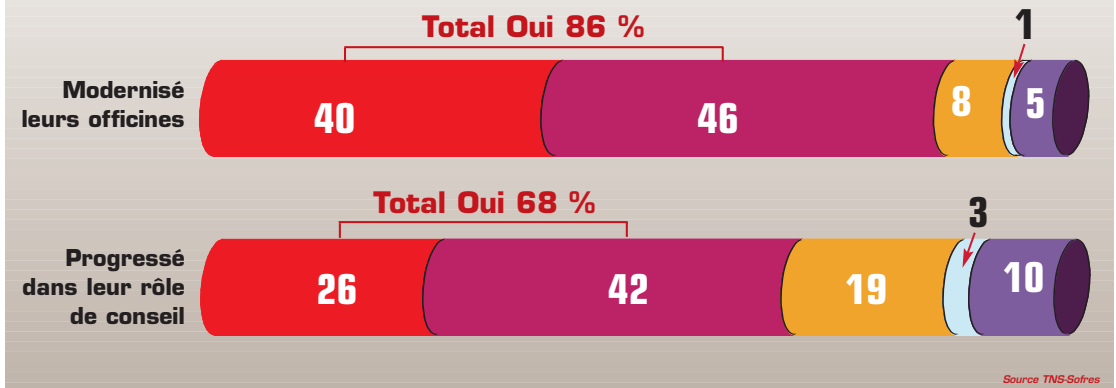


Un sondage TNS Sofres commandé par la FSPF met en lumière le satisfecit massif dont bénéficient les pharmaciens.

ités par les Français

DES ÉVOLUTIONS RECONNUES

Avez-vous le sentiment qu'au cours des dernières années, les pharmaciens ont progressé dans leur rôle de conseil ? Et qu'ils ont modernisé leur officine ?



d'opinion de TNS Sofres. Alors que les jugements sur le système de santé sont négatifs, les évolutions et la modernisation des officines sont reconnues et saluées, plaçant les pharmaciens au cœur de la mutation du système de santé.

Positionnement singulier

Concernant la couverture du territoire, 94 % des personnes interrogées se disent satisfaites du maillage territorial, et ce même en milieu rural isolé. Deux-tiers se déclarent même très satisfaits de la couverture territoriale des officines. Mieux, 93 % des sondés font confiance au pharmacien, et même 53 % « tout à fait confiance », une proportion qui va crescendo avec l'âge des personnes interrogées. L'évolution des officines est également appréciée, 86 % des sondés ayant noté leur modernisation ces dernières années et 68 % constatant une progression dans leur rôle de conseil. Mais l'enseignement majeur de cette étude reste certainement que pour 7 Français sur 10, le pharmacien est perçu avant tout comme un professionnel de santé, et que seuls 19 % l'associent à un commerçant stricto sensu, 11 % l'assimilant aux deux statuts. Cette vision d'un acteur de santé

à part entière est commune à toutes les catégories socioprofessionnelles. Au-delà de la délivrance de médicaments, c'est sur sa plus-value que le pharmacien est particulièrement attendu. Les personnes interrogées souhaitent avant tout que le pharmacien leur « donne des explications ou des précisions sur les médicaments ou la façon de les prendre » (66 %), « contrôle les ordonnances » (46 %), « donne des conseils de santé et fasse de la prévention » (39 %). Reste que le clivage prescription / dispensation est tenace, seuls 53 % des interrogés étant favorables à une évolution du rôle des pharmaciens dans le sens de la prescription de certains médicaments remboursables sans passer par un médecin. Par ailleurs, 83 % des répondants se disent favorables au « renforcement du rôle des pharmaciens en matière d'information et de sensibilisation du grand public dans le cadre des campagnes nationales » et « à la mise en place d'un


dispositif de veille sanitaire ». Les trois-quarts des sondés verraient également d'un bon œil les pharmaciens se déplacer à domicile pour servir les personnes dépendantes.

Au final, les réponses aux six questions spécifiques portant sur les pharmaciens confirment leur

positionnement singulier, au cœur de la mutation du système de santé, alors que les messages du médicament sont pointés dans le déficit croissant de la Sécurité sociale. Si les sondés perçoivent le pharmacien comme

Pour 7 Français sur 10, le pharmacien est perçu avant tout comme un professionnel de santé

complémentaire du médecin, ils n'attendent pas de lui qu'il s'y substitue. Par contre, ils sont majoritaires à estimer que son rôle doit être renforcé, notamment dans l'information, la sensibilisation du public et la veille sanitaire. Des chiffres « à faire pâlir d'envie les candidats à la présidentielle », comme l'a souligné Jean-Pierre Raffarin lors de son allocution.



La Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF), première organisation professionnelle syndicale de la pharmacie d'officine, entend promouvoir un modèle officinal fort, qui soit l'un des garants du système de soins français, comme elle l'a réaffirmé lors de la Convention des pharmaciens d'officine, le 27 mars 2007 au Théâtre du Gymnase :

- Un réseau homogène et de proximité, évolutif et étroitement lié aux besoins sanitaires des territoires. Il est important de préserver les fondamentaux du réseau officinal français, qui a permis de constituer depuis 60 ans un réseau de 23 000 officines uniformément réparties sur l'ensemble du territoire et accueillant chaque jour quatre millions de Français.
- Un réseau tourné vers l'avenir, prêt à se voir confier de nouvelles missions au service des patients et de la collectivité. Les pharmaciens d'officines, de par leur formation et leur relation à la population, et dans le contexte du choc démographique qui s'annonce, sont des acteurs particulièrement légitimes pour répondre à de nouvelles missions de premier accès aux soins, de suivi des pathologies lourdes, d'accompagnement thérapeutique et de bonne délivrance des services à la personne.
- Un réseau sécurisé dans son économie. Les pharmaciens d'officine sont les meilleurs alliés des réformes à venir à condition qu'ils soient traités équitablement et de façon éclairée. Le réseau officinal a besoin d'une stabilisation et d'une sécurisation de son cadre d'activité, pour pouvoir se voir confier de nouvelles missions à l'avenir.

La Fédération s'engage à être une force motrice pour construire l'avenir de l'officine, une force motrice au cœur de notre modèle social français.

La Fédération entend œuvrer de concert avec les pouvoirs publics à la mise en place du futur système de santé et de solidarité qui donnera toute sa place à notre profession.

LA FSPF, PREMIÈRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE SYNDICALE DE LA PHARMACIE D'OFFICINE

Créée en 1878, la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF) est la première organisation professionnelle syndicale de la pharmacie d'officine de par son nombre d'adhérents (13 000), son antériorité et son implantation territoriale, tant métropolitaine qu'en Outre-Mer.

En relation continue avec les grands partenaires publics et sociaux, la FSPF :

- rassemble les pharmaciens autour de valeurs communes,
- organise la défense professionnelle,
- participe, en tant qu'interlocuteur des pouvoirs publics, à la nécessaire évolution de la profession pour faire face aux défis de santé publique de demain,
- assure la représentativité de la profession officinale,
- promeut une communication forte de la profession pharmaceutique vers ses partenaires et le grand public.

Pour toute information sur la FSPF et demande d'adhésion, contactez votre syndicat départemental, ou :
Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France /
Association Française des Pharmaciens de France /
13, rue Ballu, 75009 Paris
Contact : Madame Fabienne Bolvin
Tél : 01 44 53 19 41
fbolvin@aspf.fr